



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-52971>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-52971**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grenoble Alpes Metropole Assainissement

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20004071500027

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1461989>

Identifiant interne de la consultation : 2024-FCS-REG-0156

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (Dc1 ou forme libre) Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail Lettre de candidature (Dc1 ou forme libre) et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de groupement Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 04/06/2024 à 10:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique (sous-critères détaillés au Rc) : 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Inspection détaillée des digesteurs de l'usine de traitement des eaux usées Aquapole

Code CPV principal - Descripteur principal : 71631000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations et travaux de réfection du revêtement anticorrosion de la cloche du digesteur D02 de la station d'épuration Aquapole de Grenoble Alpes Métropole.

L'opération est répartie en 3 lot(s) : 01 Echafaudages intérieurs ; 02 Dépose repose de la cloche du digesteur D02 et 03 Réfection du revêtement de la cloche du digesteur D02. La présente consultation porte uniquement sur les lots n°1 et n°2. Le lot n°3 relatif à la réfection du revêtement de la cloche du digesteur D02 sera consulté ultérieurement (consultation distincte lancée en marché de travaux).

Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires.

Les prix sont fermes et non actualisables. Délai de validité des offres : 120 jours

Lieu principal d'exécution du marché : station AQUAPOLE située commune du Fontanil Cornillon 38120 - FONTANIL-CORNILLON

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : 01 : Echafaudages intérieurs. Echafaudages intérieurs

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 44212310

Lieu d'exécution du lot : station AQUAPOLE située commune du Fontanil Cornillon 38120 FONTANIL-CORNILLON

- **Description du lot** : 02 : Dépose repose de la cloche du digesteur D02. Dépose repose de la cloche du digesteur D02

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 51511110

Lieu d'exécution du lot : station AQUAPOLE située commune du Fontanil Cornillon 38120 FONTANIL-CORNILLON

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les modalités d'inscription et de réalisation sont décrites à l'article 5.2 du Rc

Autres informations complémentaires : Après examen des offres, l'entité adjudicatrice pourra engager des négociations avec les 3 candidats mieux classés sur la base du classement provisoire établi après analyse des offres initiales. Elle se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Les modalités seront déterminées ultérieurement. Les critères et les sous-critères d'analyse des offres sont définis au RC. Une retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Le montant de l'avance est fixé à 20,0 % du montant initial. L'entité adjudicatrice pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Dans le cadre de ses déplacements sur la partie du territoire de Grenoble-Alpes concernée par la Z.F.E. (annexe CCAP), chaque titulaire s'engage à respecter les dispositions de la Z.F.E. issues de l'arrêté n°23-AC01155. Des dérogations sont possibles. Dans le cadre de la démarche qualité ISO des régies eau et assainissement, le titulaire est informé que le déroulement du marché pourra être évalué sur la base des critères objectifs portant sur la qualité des prestations et sur le respect des données contractuelles du marché. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Grenoble 2 place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex 1 greffe.ta-grenoble@juradm.fr pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à ce dernier. Le tribunal peut être saisi par la voie de l'application " Télérecours citoyens " sur le site www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/05/2024